

Budget initial 2022

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le décret du 31 mai 2019 portant nomination de Jean-François PINTON dans les fonctions de président de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu la décision n° 2021-084 du 18 octobre 2021 relative à la composition du conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 décembre 2021, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le budget initial 2022, et notamment les autorisations budgétaires suivantes pour l'ENS de Lyon et la bibliothèque Diderot de Lyon (budget Établissement) :

- 1858,7 ETPT sous plafond et 156,4 ETPT hors plafond
- 152 074 344 € d'autorisations d'engagements dont :
 - 103 109 350 € en personnel
 - 34 845 898 € en fonctionnement
 - 14 119 096 € en investissement
- 147 755 437€ de crédits de paiements dont :
 - 103 109 350 € en personnel
 - 32 967 699 € en fonctionnement
 - 11 678 388 € en investissement

- 141 264 422€ de prévisions de recettes
- -6 491 015 € de solde budgétaire

Article 2.

Le conseil d'administration a approuvé également à la majorité des suffrages exprimés les prévisions comptables suivantes :

- 21 655 448 € de trésorerie (soit une variation de -7,3M € par rapport au compte financier 2020)
- 1 984 322 € de résultat patrimonial
- 4 735 539 € de capacité d'autofinancement
- 16 238 079 € de fonds de roulement (soit une variation de -5,2M € par rapport au compte financier 2020)

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 22

Nombre de voix favorables : 15

Nombre de voix défavorables : 4

Nombre d'abstentions : 3

Fait à Lyon, le 14 décembre 2021

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

